La « Croix » ne paraîtra pas demain, à cause des fêtes du premier de l'an

VOL D'UN ATTELAGE

La nuit dernière, vers minuit et demi, M. Peisermacher, marchand de chevaux à Roubaix, laissait sa voiture attelée d'un cheval devant le numéro 10 de la rue Nationale.

En l'absence du conducteur, un inconnu sauta sur le siège et prit le poudre d'escampette.

Le voleur a été aperçu à la porte de Castelgy. Le cheval, qui répond au nom de « Diavolo », a une valeur d'environ 2.000 francs.

A l'approche des grands froids, il importe de protéger de la gelée les compteurs et tuyaux d'eau.

Il est conseillé, en outre, de vider, chaque soir, les caoutchoucs intérieurs par la manœuvre des robinets d'arrêt et de décharge placés dans les sous-sols et de s'assurer du bon état de ces robinets.

Chaque hiver, des dégâts très importants sont constatés par suite de l'éclatement du compteur ou des tuyauteries, dégâts que l'on peut facilement éviter par l'observation des prescriptions ci-dessus.

Chute. — M. Raymond Lestavel, télégraphiste, rue de l'Arbrisseau, 184, est tombé lundi soir, d'un arbre D qui passait rue Solférino et s'est blessé à la tête. Il a été reconduit chez lui en voiture d'ambulance.

Au feu. — Un feu de cheminée a éclaté rue de l'Arc, 41, chez M. Gustave Boucherie, employé. Les pompiers de la rue de la Barginerie l'ont éteint rapidement.

Rixe place Saint-Martin. — La nuit dernière, vers une heure et demie, une rixe a éclaté, sur la place Saint-Martin, entre deux maréchaux-des-logis du 1er chasseurs à cheval et deux civils.

L'un des sous-officiers frappa de son sabre l'un de ses adversaires et le blessa à la joue gauche.

Le fourreau du sabre resta cependant entre les mains de l'un des civils, un mademoiselle, qui disparut.

Le maréchal-des-logis et le blessé ont été conduits au poste de la permanence.

Coup de couteau. — Mardi matin, vers 2 h., M. Arthur Dubois, 40 ans, couvreur, rue Moulmant, 30, passait rue de Paris. Il y rencontra un homme avec qui il alla prendre une consommation dans un estaminet.

Le couple se dirigea ensuite vers la porte de Paris. Mais loin de cette porte, deux individus surgirent de l'ombre, les s'élancèrent sur M. Dubois, le terrassèrent, l'un d'eux lui porta un coup de couteau à l'épaule.

M. Alfred Chevalier, 33 ans, habitant place Simon-Vollant, que le bruit de la lutte avait réveillé se porta au secours de Dubois. Il le trouva étendu sur le pavé.

Relevé, M. Dubois fut conduit à l'hopital Saint-Sauveur. Sa blessure n'est pas grave.

On a vainement recherché ces apaches.

Vols. — Procès-verbal a été dressé à Augustin Lourenzo, 15 ans, métallurgiste, rue Pierre-Legrand, 6, qui, dans un cinéma de la rue Saint-Antoine, avait pris une pièce de 5 fr. à Elie Bedenia, 18 ans, imprimeur, rue de la Madeleine.

— Edouard Nicolet, 32 ans, rue Saint-André, 54 a dérobé la bicyclette de M. Menchaux, commissionnaire public, rue des Etaques, 29. Procès-verbal lui a été dressé.

LILLE-CINEMA

11-10, Porte Saint-Maurice

— Aujourd'hui, jour de l'An, en raison du succès du programme, 2 matinées, à 3 h. et à 5 heures ; soirée à 8 h. 1/2.

— Aller aujourd'hui à Lille-Cinéma sera un excellent commencement d'année, car il nous est offert cette semaine un programme particulièrement remarquable avec « la Vie ou la Mort », grand spectacle patriotique de la série des grands films artistiques Gaumont, « Le Petit Vagabond » de Vitagraph, « Friset porte bonheur », « Bout de Zan » le digne successeur de « Bébé », et toute une série de films pathétiques, comiques et documentaires, parmi lesquels « les Anémones de Mer », véritable merveille d'histoire naturelle, en couleurs. Les très intéressantes actualités de la semaine complètent ce programme des plus sensationnels.

Jeudi, matinée à 4 heures ; soirée à 8 heures 1/2.

ÉTAT-CIVIL DE LILLE

CHOCOLAT THOMAS LILLE 690

du 31 décembre

Naissances. — Pierre Delbecke, rue Philadelphie, 18. — Henri Herpin, rue Léon-Gambetta, 107. — Emile Bégarin, rue d'Artois, 108. — Lucien Vasse, place Sébastopol, 14. — Renée Vandamme, rue Turgot, 113. — François Lefèvre, avenue St-Maur, 50. — Hélène Vimal, rue du Faubourg de Béthune, 27. — Michelle Crédron, rue du Port, 66. — Andrée Lannoy, rue Brûleur, 30. — Jean Lacombe, rue de Cambrai, 65. — Yvonne Verdier, rue du Marché-aux-Chevaux, 17. — Michel Dedecker, boulevard de la Liberté, 14 bis. — Cécile Lemaire, rue Pierre-Legrand, 32. — Jeanne Lemaire, rue d'Artois, 172, cité Glasion, 6.

Décès. — Georges Toussin, 55 ans, veuf de Clémence Grimonprez, rue Royale, 58. — Désirée Vandenbussche, 19 ans 1/2, célibataire, rue des Arts, 69. — Jean Bocklandt, 76 ans, époux d'Anne Depuydt, rue de Tourcoing, 24. — Elza Aspech, 6 mois, rue des Trois-Mollettes, 12. — Louis Lesecq, 34 ans, époux de Sophie Caby, rue Lepelletier, 6. — J.-B. Verhaegne, 3 mois, rue Duguesclin, cité Millerot, 44. — Marguerite Tailliez, 7 mois 1/2, rue des Postes, 193. — Stéphanie Letarte, 77 ans, veuve d'Henri Coustenoble, rue Faidherbe, 70. — Elisa Duval, 68 ans, célibataire, rue St-Sauveur, 59. — Gène Vermaut, 17 ans et demi, rue d'Arras, cité Delaroche, 9. — Henriette Cornélis, 45 ans 1/2, célibataire, rue des Bois-Blancs, 58. — Marie Gonez, 58 ans, célibataire, place du Concert, 28. — Louis Waringuel, 73 ans, époux d'Estelle Erbecq, rue Léon-Gambetta, 123 bis. — Henri Desplanque, 79 ans, époux de Valentine Grandgeorge, Boulevard Vauban, 36. — Ernest Chatelet, 53 ans, époux de Marthe Cayet, rue Ampère. — Jules Lefebvre, 8 ans, rue de Fives, 85. — Robert Masson, 15 jours, rue Mouffmant, 12 bis.

HAUBOURDIN

Cambriolage. — Des cambrioleurs ont profité du départ de grand matin de MM. Claisse père et fils, ouvriers à la Compagnie des Tramways, pour s'introduire chez eux lundi, entre six et sept heures. Ils ont tout bouleversé dans la maison et ont enlevé une centaine de francs.

HELLEMMES (Saint-Denis)

Avis important. — Jeudi soir 2 janvier, à 8 h., aura lieu, salle la grande salle du patronage, une conférence avec projections sur « La Bulgarie et les pays balkaniques ».

Cette conférence sera donnée par M. l'abbé Foveau que beaucoup connaissent à Hellemmes et dont on apprécie fort la compétence toute spéciale en ce qui touche la Bulgarie où il a passé plusieurs années.

Prière de considérer le présent avis comme une invitation.

Tout le monde tiendra à venir écouter l'aimable causeur qu'est M. l'abbé Foveau et à entendre traiter un sujet qui est des plus actuels et des plus passionnants.

---

de la « CROIX DU NORD »

se charge

de l'exécution rapide et soignée

des Têtes de Lettres, Factures, Mémorandums Lettres mortuaires, Cartes de Visite

ROUBAIX

POUR L'AVION-AMBULANCE

Mlle Marvingt à Roubaix

LA CONFÉRENCE DU 3 JANVIER
L'AUDITION DU CHORAL NADAUD

Le succès de la grande soirée du vendredi 3 janvier, organisée au Casino-Palace, 50 bis, Grande-Rue, avec le concours de l'Aéro-Club du Nord, du Comité roubaisien de la Croix-Rouge et du Cercle Militaire, s'affirme de jour en jour. Les places de parterre (unités réservées) s'enlèvent rapidement au bureau de location qui fonctionne au siège social de l'Aéro-Club du Nord, 11, contour Saint-Martin, à Roubaix, et les personnes qui désirent retenir leur place à l'avance feront bien de ne pas attendre le dernier jour.

Mlle Marie Marvingt qui est la fille d'un ancien directeur départemental des Postes, de Lille, est presqu'une compatriote pour nous, et la réputation d'audace, d'intrépidité et de générosité qu'elle s'est créée lui vaudra le meilleur accueil de la part de la population roubaisienne. C'est d'ailleurs une femme qui est aussi bien douée au point de vue physique qu'au point de vue intellectuel. Elle n'est pas seulement pilote de ballon sphérique et d'aéroplane, elle a parcouru Paris à la nage, elle est champion du ski, du patinage, d'escrime, prix d'honneur du fusil de guerre, etc., etc. Telle est la femme vraiment extraordinaire que nous aurons l'occasion d'applaudir vendredi soir dans une « conférence sur l'Aérostation et l'Aviation », au cours de laquelle, avec une rare éloquence, elle mettra les plus extraordinaires exploits en accompagnant sa démonstration de vues cinématographiques et photographiques absolument inédites.

Le « Choral Nadaud » a bien voulu prêter son gracieux concours à la soirée du 3 janvier et interprétera les chœurs suivants : « Le Chant du fer », de Xavier Leroux, et « Aux Aviateurs », de Saint-Saëns. Cette dernière œuvre est celle couronnée au concours d'honneur de Paris et qui valut à nos chanteurs, désormais célèbres dans le monde entier, le prix de 10.000 fr. offert par M. le Président de la République.

Tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la défense nationale voudront coopérer à l'achat du premier « Avion-Ambulance » que Mlle Marvingt compte offrir à l'armée française, tous ceux qui sont amateurs d'auditions littéraires et artistiques à la foie, se rendront au Casino-Palace vendredi soir pour applaudir une conférencière émérite et des chanteurs d'un rare talent.

Rappelons que le prix des places est à la portée de tout le monde : Parterre, 2 fr. ; Galerie, 1 fr. ; Promenoir, 0,50 centimes.

Un vol de fourrures
RUE DE LA GARE

Une enquête a été ouverte par la police sur un vol de fourrures commis au préjudice de M. Leburque, négociant, 91, rue de la Gare.

Ce dernier a en effet constaté la disparition de son étalage d'une étole en hermine, estimée 675 francs, et d'un manchon en skengs, valant 450 francs.

Les circonstances du vol n'ont pu jusqu'à présent être nettement établies.

A LA GLANEUSE
BIENFAIT SŒURS
16-17, boulevard Saint-Martin, Roubaix
BAISSE DE PRIX
FOURRURES
sur les MANTEAUX
ÉTOLES
du 1er au 15 janvier

Les opérations de la caisse d'épargne en 1912. — Voici le relevé général des opérations de la caisse d'épargne de Roubaix pour l'année 1912 :

Les versements, au nombre de 35.383, se sont élevés à la somme de 9.731.609 fr., en augmentation de 365.004 fr. sur l'année 1911.

Les remboursements ont atteint 9.414.221 fr. Ils ont été effectués au profit de 21.894 déposants.

Les succursales de Lannoy, Croix, Wattrelos et Ascq ont reçu de 3.489 déposants 301.689 fr. ; elles ont remboursé 629.804 fr. 49.

La caisse d'épargne de Roubaix solde son exercice avec un excédent de 120.668 fr. 24.

Jolies cartes postales de nouvelle année, sujets religieux. — LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

Les visites à l'hôpital de la Fraternité. — L'Administration des hospices de Roubaix a l'honneur d'informer le public qu'en raison du nouvel an les malades en traitement à l'hôpital de la Fraternité pourront recevoir la visite de leurs parents de 11 h. à midi.

Une chute légère. — Une ménagère, Mme Sueffle, 58 ans, rue St-Laurent, cour Saint-François, 13, est tombée, mardi matin, en vaquant à son ménage et s'est fracturé le péroné gauche.

Le docteur Ballenghien l'a fait admettre à l'hôpital.

Est-ce une agression ? — Un jeune ouvrier couvreur, Paul Booli, 19 ans, rue Turgot, a été admis à l'hôpital avec des plaies à la main gauche. Il a déclaré être tombé au cours de son travail, place du Progrès.

On croit plutôt qu'il a été blessé au cours d'une agression dont il a été victime.

Une double arrestation pour vol. — Nous avons dit, hier, qu'une jeune fille de 16 ans, Irma Dujardins, avait été victime, au cours de la nuit de dimanche à lundi, d'une agression de la part de deux jeunes gens qui lui dérobèrent une somme de 6 francs.

D'après le signalement donné, les agresseurs furent facilement identifiés par la police et arrêtés l'un dans la soirée de lundi, l'autre mardi matin.

Ce sont Henri Mseifait, 18 ans, 9, rue d'Arcois et Georges Vanspeybrouck, 18 ans, rue St-Maurice, cour Pruvost-Delescluse. Ils ont été tous deux écroués à la maison d'arrêt de Lille.

CENTRAL-CINEMA

33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir

Ne manquez pas d'aller voir au C.-C. trois films remarquables : **Napoléon et son socle, la Fille de Paillasse, Gorgibus et Sganarelle**, sans compter des comiques désopilants et le reste.

Séance continue de 3 heures à 10 h. 1/2.

—o—

Demain, jeudi, matinée enfantine à 1 h. 1/2 ; grande matinée des familles à 4 heures.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS LILLE 690

du 31 décembre

Naissances. — Urbanie Descamps, rue Mercy-Seguin, 20. — Agnès Demeestre, boulevard de Cambrai, 60. — Alphonse Delefosse, id. — Lucien Laubens, rue du Pile, cour Orange, 9. — Robert Schaeffelé, boulevard Gambetta, 85. — Denise Delattre, avenue Julien-Lagache. — Jeanne Gobert, rue de Courcelles, 3. — Suzanne Bourgois, rue Vauban, c. Delcourt, 3. — Arthur Sommon, rue Franklin, 115. — Georges Dupire, rue des Palmiers, 23. — Jacques Naret, rue de Lille, 48.

CHOCOLAT LACROIX Voir les annonces. 7918

Décès. — Hélène Mercier, 89 ans, 4 p., rue de Blanchemaille. — Marie Drouvrié, 68 ans, s. p., rue Jeanfrey, 108. — Antoine Dupret, 83 ans, s. p., rue de Blanchemaille. — Georges Lédéry, 8 mois, rue Cavelier, 54. — Eloi Carlier, 47 ans, rue de France, 142.

WATTRELOS

A la mairie. — A l'occasion des fêtes du Nouvel An, les bureaux de la mairie seront fermés jeudi 2 janvier. Toutefois, le bureau de l'état-civil restera ouvert au public de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures.

WATTRELOS. — Du 30 décembre 1912. — Naissances. — Blanche Clarisse, rue de l'Hôpital, 39. — Albert Olivier, rue Pierre-Cadeau, 57. — Laura Debouver, rue d'Audenarde, maison Parmentier.

Décès. — Denise Mouterl, 1 jour, rue des Ballons, 208. — Alexandre Igold, 2 mois, rue Monge, 78.

CROIX

Accidents de travail. — Au peignage Holden et Cie, Alphonse Devemez, 40 ans, journalier, rue Jean-d'Arc, a reçu un pot de goudron sur le pied droit. Quinze jours de repos. Docteur Bonvoisin.

— A Prouvy-Rouvroy, Julien Lotte, 31 ans, rue Carnot, 18, s'est blessé à la main droite. Quinze jours de repos. Docteur Desmoulin.

— Gustave Dupont, 22 ans, rue des Sablons, 6, a le pouce écrasé par les organes de son métier. Vingt jours de repos. Docteur Desmoulin.

WASQUEHAL

Une vieille femme assaillie par une vache. — Une fermière du Gauquier, — ferme du Bureau de Bienfaisance de Wasquehal — Mme Toulemonde, donnait la ration aux vaches de son étable lorsque l'une d'elles, nouvellement arrivée, se jeta sur la pauvre septuagénaire, et la blessa grièvement à l'abdomen à coups de pieds et de cornes. Ses jours sont en danger.

Dans le feuil. — Hier après-midi, M. Sérève, camionneur, propriétaire à Tourcoing, se garait, rue de Lille, au passage d'un véhicule, quand son camion glissa dans le fossé profond à cet endroit. Il fallut l'intervention merveilleuse de l'attelage de M. Delcoly, rue Jean-Macé, pour permettre à M. Sérève de sortir de ce mauvais pas.

Pas d'accident de personne.

LEERS

Accident de travail. — A l'usine de MM. Bayard frères, Henri Marcq, 19 ans, apprentissage, demeurant Hameau Ste-Marguerite, à Wattrelos, en prenant une cassette, a reçu un coup de foulet de chasse sur le bras droit. Le docteur Maillard a fixé à douze jours l'incapacité de travail.

LEERS. — Naissances. — Anne-Marie Bourgois, ruelle des Vicaires. — Paul Sorin, ruelle des Vicaires. — Joseph Vanoeele, au Trion de Leers.

TOURCOING

La retraite aux flambeaux des élèves de la ville aura lieu vendredi, 3 janvier, à 5 heures, à Sainte-Marie-des-Anges.

Distributions de gazon pour le mercredi 1er janvier, à partir de midi. — MM. Vanneuville, 5, rue Saint-Jacques ; Dubois, 80, rue du Tilleul ; Levis, 53, rue de Gand.

Fermeture des bureaux. — A l'occasion du nouvel an, les bureaux de l'Hôtel de Ville seront fermés le 2 janvier après-midi.

Avis de la Bibliothèque. — L'établissement des bains sera fermé le 1er et le 2e janvier 1913.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFÈVRERIE
Ve HOMMENS-VANZEVEREN ; 13, Gde-Place 6270

Permis de construire. — Vingt demandes d'autorisation de construire, formant un ensemble de quarante maisons destinées à l'habitation, deux agrandissements de bâtiments à usage d'usine, magasins, bureaux, etc., trois installations de nouvelles fosses et cabinets d'aisances. Ce reste consistant en agrandissements, aménagements intérieurs, transformations diverses, etc., ont été déposées au Bureau d'Hygiène. Onze permis de construire ont été délivrés immédiatement, les autres n'ont pu l'être qu'après rectifications du propriétaire pour défaut de conformité d'un puits hors d'usage.

Salubrité des immeubles. — Douze enquêtes ont été instruites, dont dix à la suite de plaintes émanant de diverses personnes habitant la Ville, les autres sur l'initiative du Bureau d'Hygiène, pour les causes ci-après désignées : insalubrité générale de maisons d'habitation, reconnues impropres aux usages alimentaires, caves et locaux d'aisances en mauvais état, cheminée à hauteur non réglementaire, toiture en mauvais état, etc...

La plupart des propriétaires intéressés ont donné satisfaction sans délai sur simple invitation du Bureau d'Hygiène, pour les autres, des arrêtés leur ont été notifiés d'avoir à exécuter divers travaux dans des délais variant de quinze jours à un mois.

Une plainte concernant des cabinets d'aisances insalubres installés dans les dépendances d'une usine, parvenue au Service d'Hygiène, a été transmise au Service de l'Inspection du Travail, à qui incombe la suite à donner, cette affaire étant de son ressort.

Deux plaintes reconnues non fondées ont été classées par le Service.

A la suite d'une visite des logements, le tenancier de l'un d'eux a été invité à interdire à titre d'habitation, des chambres établies en mansarde, privées de jour et dont le cube d'air a été jugé insuffisant. Un autre a été invité à faire effectuer divers travaux de réparations et d'assainissement de façon à rendre ses logements habitables.

Etablissements classés. — Un industriel exploitant une fonderie de suif sans autorisation a été mis en demeure d'avoir à cesser toute exploitation.

La fête de l'Alliance Française. — Ainsi que nous l'avons annoncé, mardi 7 janvier aura lieu la grande fête organisée par le Comité local de l'Alliance Française.

Cette fête se présente sous les plus brillants auspices. Elle sera présidée, comme on l'a annoncé, par le Prince Roland Bonaparte qui prononcera une allocution ; M. Delombre, ancien ministre du Commerce, fera ensuite une conférence. Le Conseil d'Administration du Comité Central sera représenté par M. Albert Mallet, délégué général, l'éminent professeur d'histoire au Collège de France.

La fête se complétera par un concert pour lequel le Comité s'est assuré le concours d'excellents artistes de Paris.

Pour la location des places à la soirée les membres de la Société, à qui cette soirée est exclusivement réservée, sont priés de s'adresser à la Direction du Théâtre le veille ou le jour même ; aucune place ne pourra être retenue avant cette date.

Les personnes qui désireraient participer au banquet qui précédera la soirée, sont invitées à envoyer leur adhésion au Secrétariat, 49, rue des Poutreins, avant le 3 janvier.

Les adhérents à l'Alliance Française qui, soit par oubli, soit par suite de changement d'adresse n'auraient pas reçu d'invitation pour la fête du 7 janvier, sont priés de le signaler au Secrétariat.

Un malheureux. — Lundi soir, vers 11 h., Alphonse Vandevenne, 62 ans, rue de la Portente, a tenté de se suicider en se tirant deux coups de revolver, l'un dans la tempe gauche, l'autre au côté gauche. Après avoir reçu les soins du docteur Lagache, il a été transporté à l'hôpital. Son état est assez grave.

BRASSERIE DES FAMILLES
Tourcoing-Cinema

Aujourd'hui, à l'occasion de la Nouvelle Année, grande séance spéciale permanente de 3 heures à 11 heures. Vues inédites, d'un attrait captivant.

Demain, jeudi, grande matinée de famille à 2 h. 1/2 précises.

(d)

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING
du 31 décembre

Naissances. — Flora Dessurvages, rue Nationale, 122. — Albert Hus, id. — Eva Deknuyt, boulevard Décat, ville des Rosiers.

Décès. — Auguste-Albert Wittemberg, négociant, 46 ans, rue de la Malcense, 52. — Marie Dansette, s. p., 72 ans, rue Winoc-Chocquel, 13.

MOUVAUX

A la mairie. — Les bureaux seront fermés les 1er et 2 janvier. Seul le bureau de l'état-civil sera ouvert pour recevoir les déclarations de naissances et décès, de 9 h. du matin à midi, le 2 janvier seulement.

ARMENTIERES

Accidents de travail. — M. Alidor Bilieu, 25 ans, tisseur, à La Chapelle, entorse du pied gauche en levant un rouleau.

— Félix Decled, 19 ans, ajusteur, à Houplines, a reçu une pièce de fonte sur le petit doigt ; guéri.

Contrainte. — Théophile Dupont, 31 ans, tisseur, rue de la Crèche, a été arrêté pour purger une contrainte de 3 jours pour ivresse.

HOUPLINES

Arrestation. — Hier, le garde Dussée a arrêté Ernest Chargniaux, 27 ans, garçon boucher, né à Maubeuge et recherché par le parquet d'Avesnes. Cet individu a été conduit à Lille.

DUNKERQUE

L'étiquette perfide. — La dernière journée de l'année a été exceptionnellement féconde, on peut le dire, en contacts désagréables avec l'étiquette perfide... pour certaine de nos concitoyens seulement.

C'est ainsi que mardi matin, le journalier Edouard Thierlot, 30 ans, voulant descendre de la grue Etoile n° 3, pour regagner le quai, a piqué une tête dans le bassin. Il en a été vite retiré par le préposé des douanes Louis Massemain qui lui a jeté un ligne Bruneel.

Un autre journalier Eugène Desaille, 40 ans, habitant Petite-Synthe, étant pris de boisson, tomba dans le canal de jonction. Deux témoins, les frères Bouché, le retirèrent à l'aide de canoës et l'amenèrent au corps de garde. Des agents le conduisirent ensuite se reposer sur une paillasse au violon de la Basse-Ville où il recueillit une contravention pour ivresse.

Enfin, on a repêché samedi matin encore, à 9 heures, dans le bassin de la Darse III, et à 10 heures 1/2 dans celui du Commerce, deux cadavres.

Le premier était celui d'un marin anglais, du vapeur « Kaipara », âgé de 40 ans, et s'appelant W. Hanekina. La montre du malheureux, arrêtée à 11 heures, fait supposer que vraisemblablement, lundi soir, regagnant son bord, il aura été trompé par l'obscurité et sera tombé à l'eau où ses appels n'ont pas été entendus.

Le second noyé est un pauvre vieux de 73 ans, Louis Vanaurell, garde-feu, habitant rue du Collège. Le cadavre ne portait aucune trace de blessure. Vanaurell sera inhumé à l'eau samedi matin vers 6 heures, en quittant le bord où il avait veillé.

Querelle... d'Allemands. — Un marin allemand pénétrait lundi soir, vers 9 heures, dans un bar de la rue Saint-Jean, tenu par un nommé Wilhelm Schmitz, sujet allemand aussi.

Une querelle ne tarda pas à s'élever entre les deux germains, et le cabaretier voulut expulser son compatriote ; celui-ci, furieux, saisit les chaises de l'établissement et les fit voler à travers le bar : une porte vitrée fut enfoncée, des verres et des bouteilles pulvérisés, un phonographe et ses accessoires démolis, puis le marin prit la fuite.

On le recherche.

DOUAI

FLERS-EN-ESCREBIEUX

Une femme brûlée vive. — Mlle Burtin, 50 ans, originaire de Wardin (Belgique) et gouvernante au château de M. Heuzeur, a vu ses vêtements prendre feu en s'approchant d'un foyer allumé. Des habits les flammes se communiquèrent rapidement aux chairs et la malheureuse succomba bientôt à ses affreuses brûlures.

VALENCIENNES

SAINT-AMAND-LES-EAUX

Un instituteur indélicat a dérobé 25 mètres de grillage à M. Beauvry J.-B., place de l'Eglise, dans sa propriété, au Mont des Bruyères.

BOUCHAIN

Deux voleurs et une tentative

Un ou plusieurs individus se sont introduits dans la nuit de lundi à mardi dans deux habitations et ont essayé mais inutilement dans une troisième.

Ils opérèrent d'une façon assez adroite, chez Mme veuve Allard, épicière, en découpant un carreau. Ils dérobèrent force bouteilles de spiritueux, une boîte de biscuits, voire même des sardines et l'argent se trouvant dans le comptoir.

La pâtisserie Rosemond eut aussi leur visite. Ils cassèrent un carreau de l'étalage avec un outil d'assez forte puissance, à en juger par les éclats. Ils firent main basse sur les tartes et gâteaux se trouvant à leur portée.

Vers 1 h. 30 du matin, ils essayèrent de forcer les volets chez Mlle Zélie Thutotte, repasseuse ; mais celle-ci n'était pas couchée. Elle monta dans son grenier et se mit à la fenêtre pour appeler. La peur l'empêchant de crier, elle s'empara d'un marteau qui était à sa portée et fit du tapage afin de faire manœuvrer le voleur. Celui-ci se voyant découvert se glissa le long du mur et s'éclipsa.

La gendarmerie enquête activement afin de découvrir le ou les voleurs.

Ces vols ont semé l'émoi dans la ville d'ordinaire si calme, et qui n'avait pas eu de semblables visites depuis longtemps.

Un train de voyageurs en détresse. — Le train de voyageurs partant à Bouchain à 23 h. 10, a subi un retard considérable, une avarie de machine s'étant produite. La locomotive d'un train de marchandises en garage remorqua le train de voyageurs, pendant qu'une autre machine était demandée au dépôt pour convoyer les wagons restés en souffrance.

CAMBRAI

Les comités paroissiaux de la cité cambrésienne des diverses œuvres chrétiennes présentent leurs vœux à Mgr le Coadjuteur. — Lundi à 8 heures 1/2 du soir, les membres des œuvres de Cambrai et notamment les membres des comités paroissiaux se réunirent dans la salle Jeanne-d'Arc, rue du Grand-Séminaire, au nombre de plus de 300, pour offrir à Sa Grandeur Mgr le Coadjuteur, leurs souhaits à l'occasion de la nouvelle année.

M. le chanoine Hécart, archiprêtre de la Métropole, se fit l'heureux interprète de tous, pour dire à Sa Grandeur, les sentiments de sincère reconnaissance et de filiale affection que les catholiques de Cambrai professent à l'égard de leur zélé et vaillant Archevêque-Coadjuteur qui, lui-même, donne des marques de profonde sympathie à la ville de Cambrai.

Dans sa réponse, Mgr Delamaire exprima à ses auditeurs sa vive satisfaction de les voir réunis autour de lui en si grand nombre, et représentant toutes les classes de la société. Monseigneur les remercia chaleureusement et leur exprima tous les vœux qu'il formulait pour eux, pour leurs familles et leurs entreprises.

Se tournant ensuite vers M. l'Archiprêtre, Sa Grandeur lui exprima toute sa reconnaissance pour le beau discours qu'il venait de prononcer ; salua le dévouement pastoral de M. le chanoine Cloche, ancien doyen de St-Géry, dont il regrette vivement le départ ; remercia les ecclésiastiques présents de leur zèle pour les œuvres paroissiales et termina en exprimant le vœu que la France voie la paix intérieure fleurir dans son sein et qu'elle n'ait pas à déplorer le fléau de la guerre extérieure.

Cette belle et cordiale réunion dans laquelle tous les cœurs battaient à l'unisson se termina sous la paternelle bénédiction de Monseigneur.

Prétendu vol pour violences à être rédigé à la charge de Gérré Léon, journalier à Rue-Willy, logeur, ayant présenté étant ivre, à l'estaminet Laurent, rue Tavelle, porta un coup de pied à la débitante qui lui refusait à boire.

MASNIÈRES

Bagarre entre mariniers. — Le 29 décembre, Dominique Legrain, 57 ans, marinier, quittait le port de Masnières pour se diriger vers l'écluse de Bracheux. Quand son bateau arriva à la hauteur du quai de la verrerie, deux mariniers, dont les bateaux vides avaient accosté, s'opposèrent à son passage et mettant leurs bélandres en travers du canal.

L'un d'eux, Renaud Broula, bateau « Indoustan », 33 ans, né à Marchiennes, alla chercher son fusil et en menaça Legrain et les mariniers qui étaient venus à son secours. Legrain fils, qui suivait son père sur un autre bateau, fut frappé par le maître Joseph Guilbaud, 41 ans, né à Dunkerque.

Les femmes prirent en main et plusieurs bateliers furent frappés par elles à coups de barres de fer.

Broula et Guilbaut furent arrêtés sous l'inculpation d'entraves à la liberté de la navigation.

Ils ont été écroués à Cambrai.

MACARONI « LA LUNE »
NOUILLES DE SAVOIE
aux œufs frais
PÂTES EXQUISES
BOZON VERDURAZ
Recommandées aux gourmets
Prière à nos lecteurs n'exiger bien marq

AVESNES

HAUTMONT

Vol de bicyclette. — M. Montay Marcel, 17 ans, tourneur en fer à l'usine Saint-Marcel, domicilié à Limont-Fontaine, avait l'habitude de déposer chaque matin son vélo dans un abri dépendant de l'usine. Voulant prendre la machine pour le repas de midi, il constata qu'elle avait disparu et toutes les recherches pour la retrouver furent vaines.

Montay s'est résigné à déposer une plainte à la gendarmerie contre inconnu. Il estime son préjudice à 110 francs.

Contraventions ont été dressées à la charge de Blairon Emile, 35 ans, manœuvre, originaire de Phénéfaye (Belgique) pour avoir contrevenu à la loi sur le séjour des étrangers, et à M. Oscar Brasselet, entrepreneur de menuiserie, patron du précédent, pour avoir pas exigé de Blairon, le remise de la feuille d'étranger obligatoire.

FÉLUY

Vols de foin. — Un sieur Quintin François, domicilié à Feignies, a exercé des voies de fait sur Laure Mourette, épouse Clément, qui était entrée dans son logement pour lui réclamer ses locations.

Madame Plement, qui n'entend pas être payée de cette manière, a déposé une plainte à la gendarmerie d'Hautmont.

SAINT-WAAST-LA-VALLÉE

Volé dans une grange. — Deux voyageurs, MM. Denis et Bavay, descendent l'autre soir au cabaret de la « Belle Hôtesse », sur la route nationale. M. Denis, indisposé, alla se reposer dans la grange, mais, pendant qu'il dormait, son compagnon, M. Bavay, lui vola 18 francs. Le coupable a avoué.

Dépêches de la Nuit

La Crise Balkanique

AUTOUR DE LA CONFERENCE DE LONDRES

BULGARIE ET ROUMANIE

Vienne. — Le « Neue Freie Presse » apprend que le gouvernement bulgare a déjà été informé des propositions de la Roumanie. Il s'agit de la cession d'un territoire d'environ 8.000 kilomètres carrés et de la protection des droits nationaux des Moutsko-Valaques.

UN COMMUNIQUE FRANÇAIS

Une note officieuse dit :

« Les renseignements parvenus mardi de Constantinople représentent le gouvernement turc comme énergiquement résolu à ne pas céder dans les négociations engagées à Londres sur la question de la cession d'Andrinople à la Bulgarie.

Si les alliés témoignent sur ce point précis de la même intransigeance, il faut prévoir une fois de plus l'échec des négociations, à moins qu'une nouvelle intervention des puissances n'amène les belligérants à concilier des points de vue en apparence inconciliables.

En ce qui concerne la prochaine séance des ambassadeurs, fixée, comme on le sait, au 2 janvier, on ne croit pas qu'elle porte sur la délimitation de l'Albanie.

Cette question, sur laquelle de grosses divergences paraissent devoir également se manifester, sera sans doute réservée pour une réunion ultérieure. On s'occupera, croit-on, de la situation de la Mer Egée.

On ne connaissait pas encore mardi soir, dans les milieux diplomatiques français, le résultat de la conversation engagée ces jours derniers entre la Russie et l'Autriche, au sujet des préparatifs militaires faits par ces deux puissances.

LES DÉMENTIS

Constantinople. — On dément catégoriquement que la Porte ait envoyé une circulaire pour demander aux puissances le « statu quo » territorial.

—o—

Lébédos. — On apprend de source bulgare très autorisée que, contrairement aux bruits répandus par les Turcs, la Bulgarie, dans aucune circonstance, ne fera aucun arrangement avec la Turquie. La Bulgarie s'identifie complètement avec les alliés, et un accord ne pourra donc être conclu avec la Bulgarie que par une négociation avec tous les alliés.

LES INSTRUCTIONS TURQUES

Constantinople. — La Porte envoie à Rechid pacha des instructions précisant les instructions précédentes, c'est-à-dire lui ordonnant de proposer de s'en remettre aux puissances pour toutes les questions intéressant le vilayet d'Andrinople et les îles que la Porte entend régler avec les alliés.

On n'en donne des raisons de croire que la Porte insistera pour garder Rhodes, Chio et Mytilène, et les petites îles proches du littoral, mais elle cédera sur les autres îles, notamment sur la Crète, quoi qu'il faille s'attendre à ce que la Porte déclare d'abord aux alliés que la question de la Crète dépend des puissances.

A ANDRINOPLE

Pour les blessés

La Turquie et la Bulgarie ont conclu un accord permettant d'envoyer des médicaments à Andrinople ; mais on ignore où l'accord a été conclu.

(HAVAS.)

LES HOSTILITES

A SCUTARI

Belgrade, 31 décembre. — On mande d'Alessio que depuis le 28 décembre le canon tonne du côté de Scutari dont le commandant refuse toujours de reconnaître l'armistice tant que la Porte ne l'informera pas officiellement de celle-ci.

Depuis le 14 décembre les Turcs ont fait continuellement des sorties contre les assiégeants.

Près du village de Zlatchat un violent combat a été livré et a duré deux jours. Les Turcs ont perdu 800 hommes et ont été rejetés de l'autre côté de la rivière Drin.

Hier on entendit le crépitement des mitrailleuses et aujourd'hui de nouveau le canon tonne.

LA SERBIE APPELLE ses RÉSERVES

Belgrade, 31 décembre. — Selon les journaux les territoriaux appartenant au dernier « ban » ont été appelés sous les drapeaux.

EN ROUMANIE

PAS DE MOBILISATION

Bucarest. — A la Chambre, le ministre des finances a démenti catégoriquement avoir déclaré que la mobilisation était prochaine, et il a prié l'opinion publique de dédaigner de pareilles assertions.

Ouvriers de la voie tués

Dijon. — Mardi soir, vers huit heures, sur la ligne de Paris à Dijon, près du passage à niveau de Sengy, trois ouvriers travaillant au ballast ont été tamponnés.

Deux ont été tués sur le coup ; le troisième est grièvement blessé.

L'AVIATION MILITAIRE

UN OFFICIER BLESSÉ

Rambouillet. — L'aviateur de vaisseau Berode, du port de Brest, qui devait prendre place dans un biplan piloté par l'aviateur Crauville, a été assez sérieusement blessé à la tête, au moment du départ, par l'hélice qui se mettait en mouvement.

AU MAROC

Méquinez. — Le capitaine Mangeolhatin, des chasseurs alpins, a été blessé au cours d'un combat livré par les dissidents des Beni M'Tir.

—o—

Colomb Béchard. — Les colonnes parties pour Meridja, située à 90 kilomètres à l'est de Colomb Béchard, ont reçu l'ordre de rentrer, Meridja ayant été reconnu comme dépendant du territoire marocain.

Tous nos